

DECLARATION LIMINAIRE CTPD du 14/12/2006

Monsieur le Président-Directeur

Monsieur le Président-Directeur vous nous avez convié aujourd'hui un CTPD qui a pour thème principal l'emploi en Haute-Loire. Le SNADGI-CGT 43 tient avant tout à vous rappeler celui de l'année 2005. Convoqué une première fois le 20 décembre 2005, nous l'avions boycotté pour dénoncer la politique de casse de notre outil de travail initiée par nos gouvernants actuels et appliquée, souvent avec zèle, par la Direction Générale des Impôts (DGI). Nous avons été contraint de boycotter la 2^{ème} convocation du 22 décembre avec l'autre OS locale, car nous ne pouvions rien en attendre. Vous en avez profité pour chimistrer à votre guise le projet que vous nous aviez envoyé. Grand magicien ou simple illusionniste vous avez « créé » par le simple fait de l'écriture un pôle ICE non acté géographiquement au Puy en Velay. De ce fait, dites-vous de façon unilatérale, suite à votre décision, là aussi parfaitement unilatérale, de mettre à la tête de cette entité un IDEP..... Depuis vous n'avez de cesse de marteler, avec l'aide zélée du nouveau responsable, l'idée du Pôle devenu CE, allant même à le baptiser officiellement à la rentrée 2006 lors d'une réunion de travail à la DSF, avec tous les agents concernés. N'oubliant pas de l'immortaliser par des clichés qui pullulent, telle la mauvaise herbe, votre site personnel dénommé @lti43.

Ce petit rappel indiscutable, sauf à vouloir polémiquer pour noyer le poisson, démontre à lui seul l'étendue que vous accordez à un thème qui vous est soi disant cher, nous voulons parler du Dialogue Social.

Petit rappel significatif pour les malheureux agents qui seraient atteints d'Alzheimer précoce. Au printemps 2005 la Direction Générale (DG) a décidé, suite à **l'historique mouvement de grève des A+ en juin 2004 (80% en Hte-Loire)**, de substantiellement reconnaître « **leur mérite** » par une meilleure gratification et un meilleur déroulement de carrière. Les **IDEP** étaient nés. Pour officialiser cette grande victoire des hiérarchies locales, les CTPD étaient conviés au plébiscite. Curieusement le **SNADGI-CGT** est intervenu pour dénoncer fermement le fait que le seigneur local pourrait désormais déplacer suivant ses humeurs nos chers responsables. Avec cette grande avancée démocratique ils n'ont plus qu'à manger dans vos mains et à être très pragmatiques, en adoptant par exemple la position de l'infini genre horizontale. Grand professionnel vous vous étiez entouré de 3 brillants agents concernés par le sujets qui siégeaient en tant qu'experts. Vous n'avez pas hésité à leur demander de s'exprimer librement.... Chose qui nous a fait beaucoup rire et ça continu. En effet nous avons la chance en tant qu'agents lambda d'observer nombre d'agents qui cirent les pompes de leur supérieur, on ne sait pourquoi, car souvent lorsque ce dernier a tourné les talons, ils lui en mettent comme on dit 'plein la tête'. Ce jour là c'est eux mêmes qui nous ont fait une démonstration magistrale de flagornerie, à votre grand plaisir probablement. Maintenant il est vrai que l'exemple venant toujours d'en haut on comprend mieux nos petit collègues qui chérissent, dixit un responsable, l'entretien nouveau en tête à tête avec leur petit gourou. Nous notre intervention était simplement de dénoncer la possibilité que vous avez aujourd'hui de déplacer des agents suivant votre humeur. Cerise sur le gâteau, alors que l'on aurait dû créer une zone infra départementale pour le site de Brioude distant de 60 km et difficile d'accès certaines fois, le responsable de l'époque n'a pas hésité à épouser et défendre votre souhait pour ne pas mettre en place cela. Encore plus fort ce dernier bénéficie de passe droits, car suite au reclassement du service il n'est pas au niveau et à même droit à priorité lors des mouvements de mutations sur le département limitrophe. Résumé, il a défendu le fait que l'IDEP de Brioude sera lui aussi totalement dépendant du Directeur local. A l'époque ce n'était que les IDEP, dès 2007 la DG veut imposer cette régression à tous à travers du nouveau mode d'affectation locale. Cela est inadmissible. Les représentants des personnels du SNADGI-CGT 43 le dénoncent fermement.

A signaler que le Procès Verbal de ces deux CTPD ne nous a pas été envoyé. Il a fallu attendre la CAPL du 4 Juillet 2006 (Affectations locales), pour que sur l'insistance ferme du SNADGI 43, on daigne bien nous le transmettre. En pleine réunion, outre la perte de temps, outre des barbaillages aussi déplacés que vains, vous reconnaissez sans peine qu'il est difficile d'en prendre connaissance.

Venons en à l'objet du CTPD d'aujourd'hui. Excellent sujet que l'emploi qui détermine sensiblement un de vos engagements forts acté lors de votre venue dans notre département. Depuis 2004 donc vous avez réussi à supprimer 20 emplois. Les représentants des personnels du SNADGI-CGT 43 ne vous en félicitent pas, bien au contraire. Vous êtes un adepte inconditionnel de MQS (Meilleur Qualité de Service). Vous affirmez que MQS

est bon. Vous avez raison ,mais à quel prix. Vous n'êtes pas sans savoir, à moins que vous nous fassiez encore aujourd'hui le grand jeu de 'tout va bien, dans le meilleur des mondes', que de nombreux services sont sinistrés, voire certaines fois sinistres pour ceux qui y travaillent. Vous n'êtes pas sans savoir que la pression quotidienne provoque stress et maladies diverses plus ou moins grave. Alors Monsieur le Président-Directeur, concertez vous est d'une seule voix dénoncez cette casse organisée. Refusez vous aussi toutes nouvelle suppression d'emploi. Le SNADGI-CGT 43 vous mandate officiellement pour que vous portiez cette demande ferme auprès de toutes nos instances. Nous attendons leur réponse.

Monsieur le Directeur a du vous instruire de la tension actuelle qui règne à travers tout le pays. Les actions récentes ne vous ont pas échappées tout comme le sens des responsabilités des représentants du SNADGI 43. En tendez la grande majorité des vos subalternes. La politique de l'autruche ou un autisme primaire ne changeront pas la réalité. Dès aujourd'hui démontrez vos capacités à réellement concerter sur des sujets de fond. La balle est dans votre camp. Le SNADGI-CGT 43 prendra toutes ses responsabilité et ne sera en rien responsable d'éventuelles escalades.